

Bruxelles, le 8 février 2019



SECRETARIAT FEDERAL

Monsieur Alexander de Croo
Vice-Premier Ministre et Ministre des Finances,
chargé de la Lutte contre la fraude fiscale, et
Ministre de la Coopération au développement

Rue de la Loi, 16
1000 Bruxelles

Objet : Comité de secteur II

Nos réf. : 0135_CS II

Vos réf. :

Monsieur le Ministre des Finances,

Monsieur le Président du Comité de direction du SPF Finances,

Le département du SPF Finances continue sa modernisation à grands pas et le personnel démontre qu'il est à même de rencontrer les attentes du management. Afin de répondre au mieux à celles-ci, pour l'UNSP, il convient de ne pas négliger l'aspect humain qui est un vecteur essentiel de la motivation. C'est pourquoi, comme par le passé, l'UNSP souhaiterait entamer des négociations pour un accord sectoriel 2019/2020.

La période particulière que nous vivons ne doit pas empêcher notre département d'avancer en ce sens. À cet égard, nous nous sommes réjouis que, depuis le 1^{er} décembre, les agents du SPF Finances puissent obtenir le remboursement des frais de parking lorsqu'ils utilisent leur véhicule personnel lors de missions pour le département.

L'UNSP-NUOD souhaiterait que des négociations soient entamées dans les meilleurs délais en Comité de secteur II concernant diverses allocations qui sont considérées comme étant des frais propres à l'employeur et dont les compensations actuelles ne reflètent nullement le prix coûtant, mais également sur des thématiques organisationnelles.

1. Allocation télétravail

Actuellement, les agents du SPF Finances qui bénéficient du télétravail obtiennent une compensation pour couvrir les frais de leur connexion internet privée. Cette indemnité est fixée au SPF Finances à 1 euro par jour de télétravail.

Puisque le télétravail s'est généralisé dans le département, l'UNSP souhaiterait l'instauration d'un système forfaitaire mensuel et ne plus devoir réclamer cet euro journalier.

L'UNSP souhaiterait également la revalorisation de cette indemnité.

En effet, il conviendrait de tenir compte de l'ensemble des frais réels engendrés par l'agent, notamment les frais d'électricité, de chauffage... En contrepartie, la politique de l'administration en matière de bâtiment a été revue (moins de résidences, superficie de bureaux moindres), des économies ont été réalisées par le département.

Il nous semblait juste qu'en retour, l'Autorité participe de manière plus équitable aux frais supportés par le télétravailleur. Les économies, conséquentes, réalisées doivent également bénéficier au personnel.

Lors des dernières réunions, il nous a semblé que le département n'était pas opposé à trouver une solution adaptée en la matière.

Votre correspondant :
Aubry MAIRIAUX

Du lundi au vendredi

✉ Rue des Colonies 18-24 Bte 4
1000 BRUXELLES

☎ 02/218.16.59

☎ 02/217.99.71

☎ 000-3256223-30

✉ aubry.mairiaux@unsp-finances.be

2. Assurance omnium

Lorsqu'un agent utilise son véhicule personnel pour accomplir ses missions et qu'il a un accident, il peut bénéficier pour partie de l'assurance omnium du département. Ce système est heureux, mais malheureusement, il ne couvre pas intégralement les frais qui sont engendrés par le sinistre. Il faut, en effet, également tenir compte de l'augmentation de la prime d'assurance de l'agent (hors omnium) et de la franchise.

Pourriez-vous mettre en place un système d'assurance qui se substitue complètement à l'assurance privée de l'agent lors de l'utilisation du véhicule personnel à des fins professionnelles et qui le couvre complètement, ou prévoir un budget qui servirait à couvrir ces surcoûts ? Par le passé, l'indemnité forfaitaire permettait de compenser ces éventuels dommages collatéraux. Avec la disparition de celle-ci, ce n'est plus le cas.

3. Assurance hospitalisation

Il y a un certain temps, il a été demandé aux organisations syndicales de redéfinir les avantages sociaux.

L'UNSP avait sollicité l'augmentation de la participation du département dans l'assurance hospitalisation comme c'est le cas dans d'autres départements en prenant en charge à 100 % le coût pour l'agent.

Nous sommes en attente d'une réponse. Dans le cadre, de la guerre des talents, cet argument ne serait pas négligeable.

4. Accélération des recrutements

Vu les retards importants dans les recrutements et vu la pénurie de personnel dans de très nombreux services, vu le nombre de missions que les agents ne savent plus effectuer faute de moyens humains, l'UNSP souhaiterait que l'Autorité mette tout en œuvre en vue d'accélérer les processus de recrutements et de formations d'agents statutaires.

Comme nous vous l'avons déjà signalé, l'UNSP souhaiterait que les contacts soient pris avec SELOR afin d'organiser un recrutement massif, par exemple via des examens organisés au Heysel et que notre département parvienne à résorber son retard.

Malgré les efforts du département au niveau de la durée du recrutement, force est de constater que le taux d'échec très (trop) élevé ne peut être justifié par l'inaptitude des candidats. Nous souhaiterions entamer également une réflexion plus structurelle sur les recrutements afin de pourvoir dans l'année du plan de personnel aux recrutements prévus.

5. Mutation – Mobilité

L'UNSP souhaiterait que le système de mutation – mobilité interne soit revu au sein du SPF Finances. En effet, dans la situation actuelle génère frustration et démotivation. Le seul outil actuel « jobs@fin » ne semble pas répondre à toutes les attentes.

Il s'avère que le règlement organique n'est pas toujours respecté. Des agents issus des recrutements se sont vus attribuer des postes en Province sans que des agents n'aient pu les postuler par mutation/mobilité, comme cela est pourtant prévu légalement.

Des mises en compétition ou des appels à candidatures sont publiés. Des agents s'en voient exclus, car ils ne répondent pas à certains critères. Or ces mêmes postes sont parfois « offerts » à de nouvelles recrues sans aucune condition.

Au niveau organisationnel, des garanties doivent être offertes quant à la réception des appels à candidatures et des convocations aux procédures de sélection.

Afin de ne pas léser les agents déjà en poste au SPF Finances, l'UNSP demande l'organisation d'un mouvement de mutation/mobilité « classique », et ce au minimum pour tous les postes évoqués précédemment.

L'UNSP souhaiterait que des solutions soient trouvées pour permettre aux agents A3 de pouvoir postuler lors des mises en compétitions de fonction de la classe A3. L'UNSP désire notamment que ces mouvements ne soient pas exclusivement réservés aux candidats à la promotion, car cela engendre une démotivation au sein du middle management.

6. Formation

Depuis de nombreuses années, l'UNSP réclame le retour à des formations techniques de qualité et en nombre suffisant. Un département comme le nôtre se doit de pouvoir offrir un service de qualité aux entreprises et aux citoyens. De plus, l'actualité le démontre la formation continue va être un élément essentiel de la modernisation de notre département.

L'UNSP souhaite entamer dès à présent une réflexion quant à la réinstauration de centres de formation professionnelle par administration, mais également souhaite qu'un planning annuel de formation soit établi fin août. Cette solution serait gagnante tant pour l'Autorité (qui pourrait estimer ses besoins) que pour les agents (qui pourraient mieux s'organiser).

7. Carrière

En corrélation avec le point précédent, nous souhaitons un débat sur la réorganisation permanente d'examen pour les profils d'experts. Après avoir axé la réorganisation de la carrière du management et des profils génériques, une carrière spécifique doit être pérennisée afin de répondre aux complexités de la fiscalité qui est le véritable « core business » du département.

8. Règlement de travail

L'UNSP souhaite qu'un débat soit initié à propos procédures de licenciement de contractuels. Et cela, pour plus d'égalité entre statutaires et contractuels et pour mieux garantir les droits des contractuels et respecter le travail accompli depuis de nombreuses années.

9. Smartphone pour tous

Afin de pouvoir accéder au VPN sur son ordinateur portable, lorsque l'agent n'est pas dans un bâtiment des Finances, il s'avère qu'il est nécessaire de procéder à un système d'authentification via un smartphone (notamment pour « Always on »).

Vu ces contraintes techniques, il conviendrait de fournir à chaque agent qui le désire un smartphone professionnel tant pour l'accès aux programmes, applications et données lorsque l'agent est en contrôle ou en mission à l'extérieur d'un bâtiment des Finances, ainsi qu'en cas de télétravail.

10. Augmentation de l'allocation pour port d'armes

L'UNSP souhaite que l'Autorité mette tout en œuvre afin de revaloriser le montant de l'allocation pour port d'armes. Au vu des risques auxquels les douaniers sont exposés, de la suppression des primes et allocations que la plupart des agents percevaient, le montant actuel de l'allocation est considérée comme insuffisante.

L'UNSP souhaite également qu'une allocation pour port d'armes soit octroyée aux agents équipés de l'armement « light ».

11. Traduction

En son temps, il a été répondu favorablement à une demande d'instaurer une traduction simultanée.

Une telle traduction a notamment été instaurée pour le Comité de Secteur II et le Comité supérieur de Concertation.

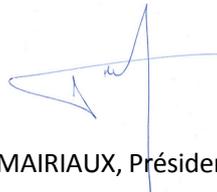
L'expérience étant concluante, l'UNSP souhaite une généralisation pour les Comités intermédiaires de Concertation. Au-delà de nous permettre de respecter la législation, les échanges n'en seront que plus productifs. Sans compter que si, comme le préconise l'UNSP, le département recrute une équipe d'interprète, ils pourront officier lors de réunion nationale interne.

Pourriez-vous convoquer le Comité de concertation ou négociation adéquat dans les meilleurs délais ?

D'avance nous vous remercions pour votre sollicitude. Nous nous tenons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Veillez recevoir, Monsieur le Ministre, nos salutations les plus sincères.

Pour l'UNSP - Secteur Finances,



Aubry MAIRIAUX, Président fédéral